

Programme de Formation :

« ANALYSE DES PRATIQUES DE LA MISE EN PLACE ET DU SUIVI DES CURES DE RELAXATION THÉRAPEUTIQUE® Méthode J. Bergès »

FORMATRICES :

Madame **Marika BERGES-BOUNES**, Psychologue, Psychanalyste. A exercé en tant que Psychologue clinicienne et thérapeute en Relaxation à l'UPPEA de l'hôpital Ste Anne à Paris et dans le service de Psychiatrie Adulte de l'hôpital Salpêtrière à Paris. Actuellement en exercice libéral. Membre de l'AI (Association Lacanienne Internationale), co-responsable de l'EPEP (École de psychanalyse de l'enfant) Paris. Co-directrice de la collection « psychanalyse et clinique » édition ERES. Formatrice en Relaxation Thérapeutique Bergès en France et à l'étranger. Membre fondateur (2004), Présidente de l'Association ARTEA.

Madame **Christine BONNET**, Psychomotricienne, thérapeute et formatrice en Relaxation Thérapeutique Bergès. A exercé en tant que Psychomotricienne et thérapeute en Relaxation Bergès Enfants et adolescents CMPP Fresnes (APSI), en tant que thérapeute et formatrice en Relaxation thérapeutique Bergès à l'Unité Douleur de l'hôpital pédiatrique Trousseau à Paris et en tant que thérapeute en Relaxation Thérapeutique Bergès dans le Service de Psychiatrie Adulte de l'hôpital Salpêtrière à Paris. Actuellement en exercice libéral. Formatrice en Relaxation Thérapeutique Bergès en France et à l'étranger. Membre fondateur (2004) et membre actif du bureau de l'Association ARTEA.

Site des professionnels : arteaberges.fr

Cette formation est dispensée exclusivement par ses responsables, membres du bureau ARTEA (Association de Relaxation Thérapeutique chez l'enfant et l'adulte méthode Bergès) dans le cadre hospitalier et post universitaire.

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Psychomotriciens, Psychologues, Médecins, Pédopsychiatres et Psychiatres, Orthophonistes... ayant suivi la formation initiale « La Relaxation thérapeutique méthode Bergès » et désireux d'approfondir leurs connaissances théoriques appliquées à la clinique de la Relaxation Thérapeutique.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

Soutenir le professionnel dans sa réflexion sur la mise en place et le suivi des séances de relaxation thérapeutique auprès de ses patients, en précisant si besoin les aspects fondamentaux théoriques et cliniques de la méthode.

Aider le professionnel à conduire un projet thérapeutique adapté à chaque patient, en individuel ou en groupe, en institution ou en libéral.

A l'issue de la formation le stagiaire aura :

- complété et approfondi ses connaissances théoriques sur les fondamentaux de la Relaxation Bergès.
- trouvé un accompagnement nécessaire concernant les questions et les embarras qui, depuis sa formation, auront émergé au cours de la prise en charge d'un patient en cure de Relaxation (transfert, résistances, verbalisations, etc)
- élaboré des propositions thérapeutiques adaptées aux situations cliniques rencontrées.

CONTENU DE LA FORMATION :

Chaque participant devra faire connaître les points théoriques qu'il souhaite approfondir et interroger. Il devra également évoquer les difficultés qu'il a pu rencontrer dans son expérience clinique auprès des patients.

Ainsi, après un temps de pratique suite à la formation, il s'agira pour le stagiaire :

- D'élaborer des hypothèses autour de difficultés spécifiques rencontrées au décours de la prise en charge d'un patient
- De partager en groupe les expériences et les savoir-faire.

Il sera proposé au groupe des références bibliographiques, des rappels théoriques, l'étude de cas cliniques, des échanges d'expérience de la mise en pratique du déroulement de la cure auprès des patients, enfants, adolescents, adultes, en groupe ou en individuel, en libéral ou en institutions.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Références bibliographiques, enseignement théorique, présentation de cas cliniques.

Le participant en distanciel doit pouvoir disposer d'un dispositif (ordinateur ou tablette) avec caméra et d'une bonne connexion à internet.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation

ORGANISATION :

Cette formation 21h sera dispensée les lundis matins de 9h30 à 12h30 pour un groupe de 4 à 8 participants en présentiel et/ou distanciel.

En 2022 : Les 14 mars, 9 et 16 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre 2022.

LIEU : Distanciel ou PARIS

Les liens de connexion et l'adresse de la salle adaptée à la formation seront communiqués au moment de l'envoi de la convocation.

TARIFS :

Employeur : 560€ - Libéral : 490€ (dont 140€ d'arrhes).

Particulier : 365€ (dont 90€ d'arrhes), Tarif réduit : 302€ (dont 72€ d'arrhes), Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et de règlement disponibles sur notre site internet www.afpup.org.

Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.

Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien <https://catalogue-afpup.dendreo.com>.

Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse secretariat@afpup.com

Dernière mise à jour le : 4 novembre 2021